

CHALLENGE INTER-ECOLES

# Marchons vers l'école

Du 02 au 23 mai 2017

Chaque année, toutes les écoles primaires du Nord-Isère sont invitées à participer au challenge « Marchons vers l'école ». Cet événement a pour but de sensibiliser les élèves et leurs parents aux bienfaits des modes actifs pour se rendre de son domicile à l'école.

## Qu'est-ce qu'un mode doux, aussi appelé actif ?

Il s'agit des modes de déplacement dans la rue ou sur route sans apport d'énergie autre qu'humaine comme la marche, le vélo, la trottinette, les rollers...

**Rappelons-le, 52% des déplacements en voiture font moins de ...3 kilomètres. Or, 1km est égal à 10 minutes de marche !** Ainsi, c'est dans ce cadre très favorable aux modes actifs, que le challenge « Marchons vers l'école » prend tout son sens pour les déplacements domicile-école.

**Le challenge peut encourager la pratique des modes actifs de manière individuelle sur le long terme ou être l'occasion de structurer un Pédibus** qui perdurera tout au long de l'année. Les jours du challenge, il s'agit, en tout cas, de changer ses habitudes et de se déplacer en modes doux, pour :

- sensibiliser les élèves aux bienfaits de venir à pied (gain de temps, indépendance, plaisir...)
- augmenter le niveau d'activité physique des enfants
- rendre les rues, en particulier aux alentours de l'école, plus calmes et sécurisées en diminuant la congestion automobile
- améliorer la qualité de l'air et l'environnement

Chaque mardi matin,  
du 02 au 23 mai  
Challenge 2017

Marchons  
vers  
l'école !

Pour faire gagner ton école, viens à pied, à vélo, à cheval !

Inscription sur : [www.mobilite-nord-isere.fr](http://www.mobilite-nord-isere.fr)



# Objectifs du Challenge

## L'avantage....

### ... POUR L'ECOLE

- **Encourager la pratique des modes actifs sur les trajets domicile-école** les jours du challenge
- Inscrire les modes doux dans une **pratique récurrente** voire quotidienne
- **Mobiliser les parents des élèves dans une dynamique nouvelle** de déplacements alternatifs à la voiture
- Initier **une pratique solidaire vectrice de lien social** entre les habitants d'un même quartier
- **Profiter du Challenge pour travailler sur d'autres disciplines scolaires**

### ... ENTRE LES ECOLES

- **Valoriser la démarche des écoles engagées** dans le challenge auprès des élus communaux et intercommunaux
- **Valoriser la créativité des personnes associées au Challenge** pour restituer de manière originale les activités du challenge
- Créer une **émulation positive** entre les écoles
- **Créer du lien entre les écoles**

### ... POUR L'AGENCE DE MOBILITE

- **Etre mieux identifiée** par les parties prenantes du challenge
- **Impliquer** les élus sur la thématique des mobilités actives
- Inscrire les modes doux dans une **pratique récurrente** voire quotidienne dans les déplacements pendulaires
- Susciter des vocations pour **la mise en place de Pédibus ou d'autres actions d'écomobilité tout au long de l'année**



# Principes

## a. Modalités pratiques

**Durée** : 1 jour/semaine (le **mardi**) pendant les 4 semaines du mois de mai (du 02/05/17 au 23/05/17)

- Mardi 02 mai 2017
- Mardi 09 mai 2017
- Mardi 16 mai 2017
- Mardi 23 mai 2017

**Challenge** : venir à l'école en mode doux. Le challenge fonctionnera sur les trajets domicile-école du matin (pas le soir car les contraintes organisationnelles liées au TAP sont trop importantes)

**Accompagnateurs** : parents, grands-parents, bénévoles

**Modes de déplacements autorisés** : tout mode non motorisé (exemple : marche, vélo, trottinette, cheval, etc.)

NB : Le déplacement à pied de l'arrêt de car à l'école ne sera pas comptabilisé comme mode de déplacement doux, ni celui des parents amenant les enfants en voiture sur un parking et finissant le trajet à pied.

**Inscription** : soit sur la plate-forme de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère, soit par mail à [cindy.besancon@mobilite-nord-isere.fr](mailto:cindy.besancon@mobilite-nord-isere.fr) en indiquant :

- Nom de l'établissement (précisez maternelle, primaire ou élémentaire)
- Nombre d'élèves inscrits à l'école
- Nom de la personne référente pour le challenge (direction, enseignant, parent d'élève)
- Email de la personne référente

**Planification** : une fois que l'école sera inscrite, nous vous transmettrons les documents nécessaires à l'organisation de la journée (courriers, affiches...). Nous vous conseillons de transmettre aux élèves une première information durant le mois de mars.

**Parents d'élèves** : nous pourrions vous fournir, sur demande, une lettre type de présentation de l'évènement à distribuer à tous les parents d'élèves.

**Participation des enfants** : le challenge sera une occasion idéale pour que les enfants comprennent le sens des déplacements à pied ou plus largement en modes actifs, en réfléchissant à l'importance de la pratique quotidienne d'une activité physique, de la sécurité routière, des déplacements à pied pour le respect de l'environnement.



## b. Implication des élus : le bonus !

Votre participation au challenge a aussi pour objectif de montrer à vos élus locaux l'investissement et l'intérêt de l'équipe enseignante et des parents pour la pratique des modes actifs sur les déplacements domicile-école, et au-delà.

**Un bonus, sur 10 points, s'ajoutera au total de points. Il consistera en l'implication de vos élus, communaux et/ou intercommunaux, pendant votre mois « test » de mise en place de trajets domicile-école en modes actifs. Plus l'implication sera importante, plus la note sera élevée.**

Exemples :

- sollicitation d'un élu pour accompagner un jour le Pédibus (s'il y en a un organisé, dans le cadre du challenge ou non)
- article dans le journal avec la présence d'un élu
- etc.

## c. Valorisation des journées du challenge

L'école (écoliers, enseignants, familles) devra réaliser, par le biais d'un support créatif, une restitution visuelle (de 5 minutes maximum) valorisant vos 4 journées de trajets domicile-école écomobiles. Ce support, diffusé à l'ensemble des écoles participantes, donnera lieu à une évaluation notée par un jury.

### Qui sera le jury ?

- **Un premier jury sera composé de membres de l'Agence de Mobilité.** Il pourra visionner les supports mis en ligne sur internet. Il attribuera une note à tous les supports envoyés par les écoles participantes.
- **Les enfants des écoles participantes feront aussi le jury de toutes les écoles en lice.** Cela pourra passer par la désignation de délégués représentant l'ensemble des enfants pour noter les différents supports ou par un jury collectif incluant l'ensemble des écoliers. **Vous devrez retenir 3 supports (hormis votre école) listés par ordre croissant.**

**Lorsque les notes seront compilées, une moyenne permettra de dégager des catégories et des gagnants.**

Exemples de supports créatifs :

- vous pourrez réaliser une fresque photographique géante
- vous pourrez réaliser un mini film mettant en image les enfants venant en modes actifs
- vous pourrez mettre en scène votre journée sous la forme d'une pièce de théâtre ou de sketches, etc.



Cette valorisation artistique pourra être conçue à l'école (à travers des disciplines enseignées à l'école par exemple), ou être réalisée, en dehors de l'école, par les familles des écoliers. Un ou plusieurs supports pourront être réalisés, l'école choisira ensuite un support unique présenté au jury.

## d. Pérennisation du Pédibus

Vous l'aurez compris, l'un des objectifs initiaux est de pérenniser les Pédibus qui seront mis en place le temps du Challenge. C'est pourquoi cette année, et c'est LA grande nouveauté de ce Challenge, vous pourrez capitaliser des points pour l'année suivante si Marchons vers l'Ecole donne lieu à un Pédibus qui fonctionne régulièrement pendant l'année scolaire qui suit c'est-à-dire l'année 2017-2018.

**Nouveauté  
2017!**

## e. Comptabilisation des points

Trois critères seront pris en compte par l'Agence de Mobilité :

1. taux de participation à chacune des journées « Marchons vers l'école » (nombre d'élèves présents et nombre d'élèves venus en modes actifs)
2. note moyenne sur le support visuel (moyenne entre jury extérieur et jury des écoles)
3. bonus sur 10 points reposant sur le niveau d'implication de vos élus

**N'oubliez pas de pérenniser votre démarche Pédibus, cela vous permettra de partir avec des points d'avance pour l'année prochaine !**

	Nombre d'enfants présents	Nombre d'enfants venus en modes actifs
Mardi 02 mai 2017		
Mardi 09 mai 2017		
Mardi 16 mai 2017		
Mardi 23 mai 2017		

Vous devrez faire parvenir au plus tôt les résultats de votre école concernant le premier critère mentionné ci-dessus, par mail à [cindy.besancon@mobilite-nord-isere.fr](mailto:cindy.besancon@mobilite-nord-isere.fr).



**Vous devrez également faire parvenir à la même adresse mail tous les éléments témoignant de l'implication de vos élus (critère n°3).**

Après réception des éléments, le premier jury, composé uniquement des membres de l'Agence de Mobilité mettra une note sur 10 points.

Vous, écoles participantes, constituerez le second jury, chargé de classer les 3 restitutions que vous préférez parmi celles proposées par les écoles participantes.

Les prix seront attribués par catégorie et par école gagnante.

## f. Remise de prix en plénière

Une remise des prix aura lieu dans les écoles gagnantes.

L'Agence de Mobilité remettra un lot aux enfants, en présence des élus qui le souhaitent.

Par ailleurs, le trophée détenu par les écoles gagnantes du Challenge 2016 sera remis en jeu en 2017.

# Bonne chance à tous !

